

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 47 du 16 novembre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 7 décembre 2015 fixant la liste des unités et formations relevant du ministère de la défense pouvant bénéficier de l'avance de trésorerie pour l'activité des forces.

Du 31 octobre 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 7 décembre 2015 fixant la liste des unités et formations relevant du ministère de la défense pouvant bénéficier de l'avance de trésorerie pour l'activité des forces.

Du 31 octobre 2017

NOR A R M F 1 7 3 1 0 0 3 A

Texte modifié :

Arrêté du 7 décembre 2015 (JO n° 286 du 10 décembre 2015, texte n° 19 ; signalé au BOC 55/2015 ; BOEM 310.1.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 265 du 14 novembre 2017, texte n° 24 ; signalé au BOC n° 47/2017.

JORF n° 265 du 14 novembre 2017, texte n° 24